



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ordre du jour

Question écrite n° 105081

Texte de la question

M. Marc Joulaud attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le le projet de loi concernant les syndics. Régulièrement, les associations de consommateurs, et en particulier l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) dénoncent des abus de facturation dont certains copropriétaires seraient victimes de la part de syndics. Le texte évoqué visait à mieux protéger les copropriétaires. À ce jour il n'a toujours pas été déposé à l'Assemblée nationale. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière et savoir si le projet de loi sera présenté dans les prochaines semaines.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a engagé une réflexion approfondie sur la réforme des conditions d'exercice des activités d'entremise et de gestion immobilières. Il a pour ce faire procédé à une vaste consultation des acteurs publics et privés intervenant dans le champ de cette réforme. À ce jour, la nouvelle version de l'avant-projet de loi établie par la chancellerie à l'issue de cette concertation fait l'objet de dernières discussions au niveau interministériel. Le Gouvernement est en effet particulièrement attaché, compte tenu de l'impact de la réforme envisagée sur le secteur de l'immobilier et du logement, à ce que le texte présente un niveau optimal de sécurité juridique pour l'ensemble des consommateurs et professionnels concernés.

Données clés

Auteur : [M. Marc Joulaud](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105081

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3555

Réponse publiée le : 5 juillet 2011, page 7393